



15ème législature

Question N° : 45424	De Mme Constance Le Grip (Les Républicains - Hauts-de-Seine)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > papiers d'identité	Tête d'analyse >Allongement des délais de délivrance des CNI et des passeports	Analyse > Allongement des délais de délivrance des CNI et des passeports.
Question publiée au JO le : 03/05/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Constance Le Grip appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le sujet de l'allongement des délais de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports. Depuis le début de la crise sanitaire, les délais pour obtenir une nouvelle pièce d'identité se sont considérablement allongés. Il faut attendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans certaines villes, avant d'obtenir un premier rendez-vous et les délais d'instruction par les services des préfectures, de fabrication et d'acheminement jusqu'aux mairies se sont aussi beaucoup allongés. Cette augmentation des délais a des conséquences sur le quotidien des Français. En effet, certaines démarches administratives nécessitent une pièce d'identité à jour. Par ailleurs, plusieurs des concitoyens se retrouvent contraints d'annuler ou de reporter leurs déplacements, personnels ou professionnels, faute d'une pièce d'identité valide. Aussi, elle souhaite connaître les mesures déjà prises par le Gouvernement et celles qu'il entend mettre en œuvre afin de réduire cette attente et permettre aux Français d'obtenir une nouvelle pièce d'identité dans de meilleurs délais.